

## I - Avant-propos

Ce Conseil d'Administration (CA) était présidé par Mme BRAUN-LEMAIRE (*présidente du CA*) assistée de Mmes CECCONI (*nouvelle vice-présidente et sous-directrice FIN*), DUFFULER (*directrice par intérim*) et MARIN (*experte*). Les rédacteurs des divers bureaux du Service Central (SC) assistaient également aux débats.

Étaient présents le Trésorier Général des Douanes (TGD), M. RIGAUD, ainsi que Mme BARTHALA (*DI PACA-Corse*) et THILLIER (*DI Hauts-de-France*).

Le président de l'ALPAF, M. VERROYE et M. FRADET assistaient à la séance en qualité de personnes qualifiées, accompagnés de la représentante du Contrôle Budgétaire (CBCM).

Toutes les organisations syndicales étaient représentées : l'alliance CFDT-CFTC, CGT, SOLIDAIRES Douanes, UNSA et USD-FO.

Dans sa déclaration préalable SOLIDAIRES Douanes est revenu sur la bonne santé financière de l'Établissement et le renforcement des travaux que les cités connaissent depuis 2-3 ans. Mais nous avons insisté aussi sur que cela avait pour les équipes du SC, des Services Territoriaux (ST) et de l'Agence Centrale Comptable. **actions des agents travaillant pour l'EPA.**

Par ailleurs, nous avons rappelé à la présidente du CA notre opposition à une hausse de 3,5 % des loyers dans les cités au 01/01/2023.

## II - Points donnant lieu à vote

### A - Vote du Procès-Verbal du 30/03/2022

**Vote pour (CFDT/CFTC, UNSA et USD/FO) - NPPV (CGT et SOLIDAIRES Douanes).**

### B - Ajustement de la trajectoire immobilière 2023

Il s'agit d'un des 4 axes présentés en 2020 par l'Établissement et mis en place pour répondre aux critiques de la Cour des Comptes (*certification des comptes, Programmation Pluriannuelle Cadre - PIC, révision des loyers et donc politique patrimoniale*).

Cet axes a permis au SC de procéder, avec l'aide des mandataires, à un balayage de l'ensemble des 80 cités domaniales, de déterminer où se trouvaient les travaux de gros œuvre et de définir les réparations urgentes à réaliser. Le but était de donner de la lisibilité aux ST ainsi qu'aux locataires. La PIC prévo-

yait que les études de travaux seraient faites en 2022 et les travaux en 2023-2024.

Si la PI, votée annuellement, est une mise à jour de la PIC triennale 2022-2024 et peut intégrer des réparations urgentes (*infiltrations, panne de chaudière...*), il ne faut pas oublier que les Autorisations d'Engagement (AE) et les Crédits de Paiement (CP<sup>1</sup>) sont bloqués sur 3 ans et ne peuvent donc plus faire l'objet de rallonges.

Le conflit en Ukraine a eu des répercussions sur le prix des fluides et plusieurs opérations (3 à Wappy, Calais et Modane) ont vu leurs coûts s'envoler de 30 à 120 %. L'EPA se fonde sur les estimations de la Fédération Nationale des Travaux Publics pour estimer les surcoûts liés au conflit ukrainien : celle-ci les estime à 30 %.

À cette activité soutenue s'ajoutent les plans de relance, de résilience I et de Bercy vert. Il a fallu en un

... / ...

1 Depuis la réforme Gestion Budgétaire et de Comptabilité Publique, les Autorisations d'Engagement sont les sommes prévues pour une dépense particulière. Les Crédits de Paiement sont les sommes effectivement déboursées.

temps très contraint présenter des projets, dont certains pris sur la PIC. Certains ont été retenus ce qui a permis de dégager des ressources pour les affecter sur d'autres chantiers de la PIC.

Concernant le Fond d'Amélioration des Conditions de Vie des Agents (FACVA – 500 000€/an pendant 4 ans), des GT Locaux se sont tenus avant la concertation nationale avec les OS signataires de l'accord du 04/04 suite au conflit sur les missions fiscales. Les travaux sont uniquement destinés au confort des locataires (*réfection des parties communes, handicap, espaces verts, et économies d'énergie*).

L'EPA va relancer le séminaire des ST mis en sommeil à cause de la covid ; la présidente du CA complétant le propos en indiquant que l'animation SC-PLI serait plus forte à l'avenir (*un audit de l'IS, en cours de cadrage, va être mené en 2023 sur cette thématique*).

### Les remarques de Solidaires

- SOLIDAIRES Douanes a remercié le SC pour le travail fourni dans des temps contraints. La PIC permet d'avoir une vision sur 3 ans des travaux programmés. Nous espérons que le successeur de Mme MARIN aura la même vision de la trajectoire immobilière de l'établissement. Concernant les ajustements budgétaires entraînant des reports de certaines opérations, nous faisons remarquer que la PIC est par nature un exercice prévisionnel soumis aux aléas économiques.
- Par contre nous regrettons que cette nouvelle organisation, avec une PIC décidée par le SC, prive les Commissions Territoriales de la Masse de certaines de leurs attributions. Il faut faire attention à ne pas retirer tout l'intérêt au fait d'être élu Masse en local sous peine de ne plus rendre attractive cette fonction.

### C – Budget Initial 2023

À l'issue d'échanges nourris avec les représentants du personnel autour de la question de l'augmentation des redevances d'occupation pour 2023, la Directrice Générale a proposé une augmentation des loyers de 2% et reporté le vote de cette proposition

au 15 décembre.

### Vote SOLIDAIRES Douanes : contre.

S'il n'y a pas de remise en question des équilibres budgétaires dégagés pour 2023, SOLIDAIRES Douanes n'approuve pas la hausse de 2 % des redevances d'occupation prévue au BI.

Dans un contexte de hausse durable de l'inflation et du coût de l'énergie, nous avons demandé un gel des loyers pour l'année 2023.

Sans mésestimer la nécessité de veiller à un niveau satisfaisant de ressources pour l'EPA et en concédant que cette hausse se place en deçà de l'évolution de l'IRL pour 2023, Solidaires revendique la vocation sociale de l'établissement au bénéfice des locataires touchés par la hausse des coûts liés au logement.

### D – Suppression du dispositif de récupération sur travaux

Suite à l'audit de 2016 de la Cour des Comptes, il avait été décidé de répercuter sur les locataires le coût des travaux. Cela avait entraîné la mise en place d'un système complexe et inégalitaire entre agents payant le dispositif et ceux ne le payant pas (*une véritable « usine à gaz »*).

75 locataires étaient encore soumis à ce dispositif. Les économies pour certains d'entre eux pourraient s'élever jusqu'à 1000€ par an. On notera le cas particulier du ST de Metz qui accorde une décote sur le prix du loyer en compensation du dispositif de récupération sur travaux où, pour éviter tout souci, le SC gèlera le prix des logements aux taux actuels.

### Vote pour unanime.

### E – Ajustement du loyer de certaines chambres meublées

Des remontées au SC ont été faites surtout en Île-de-France et dans les hauts-de-France concernant les prix de certaines chambres meublées qui entraînaient des inégalités entre ST et entre cités.

Par ailleurs le FACVA a permis d'allouer près de 120 000€ pour rénover des chambres meublées en Île-de-France (*achat de machines à laver, mobilier, peintures refaites*).

... / ...

Le but de cette réévaluation (à la baisse) d'un certain nombre de chambres meublées est de renforcer leur attractivité et faire cesser la concurrence entre cités. Les stagiaires, y compris en formation de longue durée, pourront désormais obtenir des logements Masse pour se meubler. L'idée est de renforcer l'attractivité de certaines régions en déficit d'agents et de fidéliser ceux qui y sont mutés en leur permettant d'avoir dès le départ un toit où se loger.

**Vote pour unanime.**

### **F – Remise aux Domaines de la cité de Saint-Avoid**

La remise de la cité a été présentée en CTM en juin 2021. La BSI de Saint AVOID a été fermée en 2018. L'état de la cité va nécessiter de gros travaux d'entretien/réparations (estimés à environ 360 000€). Sans compter environ 100 000€ de charges annuelles.

#### **Les remarques de Solidaires**

- SOLIDAIRES Douanes regrette le manque d'investissements dans ces cités qui les vident petit à petit de leurs locataires. Par ailleurs celles-ci ne bénéficiant plus de travaux disparaissent de la PIC ce qui accentue le non-entretien et donc la dégradation (cette remarque est valable pour les 3 cités).

Le SC a confirmé que désormais le taux d'occupation et le nombre de demandes seraient les principaux éléments pour déterminer si oui ou non une cité pourra ou non bénéficier de travaux.

- SOLIDAIRES Douanes s'est par ailleurs joint à la demande formulée par les autres OS concernant l'obtention de la cartographie et le maillage des services qui en découle, demande récurrente de l'intersyndicale depuis des années.

La présidente du CA a indiqué qu'il n'y aurait aucune cartographie communiquée aux personnels. Il fallait prendre l'actuelle car symbolique du socle de compétences dont dispose la douane. Des ajustements à la marge pourraient être faits mais sans fermeture de bureaux ou de brigades à l'exception des quelques bureaux repris sur l'arrêté de restructurations.

**Vote contre (CGT, SOLIDAIRES Douanes), pour (USD/FO) et abstention (CFDT/CFTC).**

*Explication de vote : SOLIDAIRES Douanes a voté contre du fait de la présence de 2 locataires retraités, anciens douaniers.*

### **G – Remise aux Domaines de la cité de Leymen**

La cité se compose de 16 logements tous vides. Le coût annuel des charges est de 25000€. Près de 200 000€ de travaux seraient nécessaires sans compter la réfection de la toiture (150 000€) qui menace l'intégrité du bâtiment

**Vote contre (CGT, SOLIDAIRES Douanes et USD/FO), abstention (CFDT/CFTC et UNSA).**

*Explication de vote : SOLIDAIRES Douanes a regretté que l'absence pendant des années d'investissements sur cette cité ait entraîné sa dégradation et son manque d'attractivité d'où une absence de locataires aujourd'hui mise en avant par le SC pour justifier la remise aux Domaines.*

### **H- Remise aux Domaines de la cité de Delle**

Cette cité dispose elle aussi de 16 logements tous vides désormais. Comme pour Leymen il n'y a aucune tension immobilière dans la région, l'offre en logement social est abondante, les logements de la cité sont trop grands pour des jeunes agents en sortie d'école.

Près de 100 000€ de travaux sont à prévoir (nez de balcons...).

**Vote pour (SOLIDAIRES Douanes et USD/FO), contre (CGT), abstention (CFDT/CFTC et UNSA).**

*Explication de vote : SOLIDAIRES Douanes a suivi l'avis de son représentant local au fait de ce dossier.*

### **I- Mise en œuvre du protocole vétusté**

Ce dispositif est un complément au dépôt de garantie déjà mis en place. Le souci a indiqué le SC est qu'il n'y a pas d'avis objectif entre les entrées et les sorties des logements. Ce document, adapté de celui utilisé par les bailleurs sociaux, devrait permettre de donner une meilleure visibilité aux locataires et d'harmoniser les pratiques entre ST.

Le responsable de cité rédigera l'état des lieux de sortie sans mentionner de sommes à récupérer. C'est le ST, avec l'aide de cette grille, qui décidera si

... / ...

oui ou non l'usure constatée nécessitera de ponctionner tout ou partie du dépôt de garantie.

**Vote pour unanime.**

### J- Admission en Non-Valeur

Le TGD est venu présenter un dossier d'Admission en Non Valeur (ANV). La personne, débitrice vis à vis de l'EPA, avait pu obtenir un nouveau logement Masse. Une vérification tous les 2 mois de ses comptes permet de s'assurer que les sommes dues ne peuvent être récupérées par saisie.

Cette situation est désormais impossible, car depuis 2019, une personne ayant des dettes auprès de l'EPA Masse ne peut plus obtenir de nouveau logement.

**Vote pour unanime.**

### K- Remise gracieuse

Le TGD a ensuite présenté une demande de remise gracieuse pour laquelle un premier vote de la CTM concernée s'était traduit par un refus unanime. Une nouvelle demande a été faite quelques temps plus tard et un vote majoritairement pour avait cette fois-ci émergé.

Ce dossier avait aussi mis en valeur certains dysfonctionnements du ST concerné.

**Vote contre (UNSA), abstention (SOLIDAIRES Douanes) et pour (CFDT/CFTC, CGT et USD/FO).**

*Explication de vote : SOLIDAIRES Douanes a suivi l'avis de son représentant local au fait de ce dossier.*

## III- Points d'information

Un certain nombre de points d'informations concluait ce CA. Ils n'ont fait l'objet d'aucune présentation lors du CA étant davantage là pour servir de point d'étape pour de futures discussions et un moyen pour la nouvelle sous-directrice FIN (*et vice-présidente du CA*) de découvrir les sujets Masse en cours.

- Les relevés de conclusions des 2 GT consacrés à la politique patrimoniale de l'Établissement (nos comptes-rendus sont consultables à cette adresse : <http://solidaires-douanes.org/Masse-GT-Politique-patrimoniale>).
- Un point d'information sur le Plan de relance, le Plan résilience I et le Bercy vert.
- Un point d'information a été fait en séance sur les élections Masse (*SOLIDAIRES Douanes est revenu sur le message contenant les codes de connexion envoyé juste après une*

*tentative de phishing et qui a été supprimé par certains collègues craignant une nouvelle tentative malveillante).*

À noter que le recours au code IBAN du compte de l'agent nécessaire pour pouvoir voter, sans oublier la clé qui va avec les 5 chiffres, est une obligation de la CNIL et est déjà utilisée lors de votes dans d'autres administrations. Les 5 chiffres seuls, même avec la clé, ne donne accès à aucune autre information sur l'agent.

- La présentation de l'enquête destinée aux douaniers et aux locataires de la Masse.
- Une admission en non valeur et une remise gracieuse (décidée directement sans vote par la Directrice de l'Établissement).
- Le tableau reprenant les impayés constatés au 30/09/2022.

La délégation SOLIDAIRES était composée de : **Cécile HANSEN** (titulaire) et **Renaud GOYATTON** (expert). Pour toute demande de renseignement complémentaire, n'hésitez pas à les contacter.